

Avis d'Appel Public à la Concurrence ATTESTATION DE PUBLICATION

Document généré le **mercredi 22 juin 2022 à 16:37**S-PF-1131956 11/07/22 *Attente des Journaux Officiels*2022-MOE-MDS 22/06/22 **Procédure Restreinte****COMMUNE DE CUNLHAT / Service : CUNL / Laurence CHADUC**

MARCHE PUBLIC DE MAITRISE D'ŒUVRE - Construction d'une maison de santé

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale			

Diffusion Presse	Version Transmis	Publication Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale			
JOUE	Intégrale			

Service : CUNL**Classification CPV :**Principale : **71200000** - Services d'architecture

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

COMMUNE DE CUNLHAT

Mme Chantal FACY - Maire

2 Grande rue

63590 CUNLHAT

Tél : 04 73 72 07 00

SIRET 21630132500017

[**w** Correspondre avec l'Acheteur](#)

L'avis implique un marché public.

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe.

Objet	MARCHE PUBLIC DE MAITRISE D'ŒUVRE - Construction d'une maison de santé
Référence	2022-MOE-MDS
Type de marché	Services
Mode	Concours restreint Ce concours est couvert par : la directive 2014/24/EU
Code NUTS	FRK14
Description	Il s'agit d'une opération pour la construction neuve d'une maison de santé à Cunlhat (63). L'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux s'élève à 1 770 000 euros HT. Les attendus de la mission de maîtrise d'œuvre sont décrits dans le règlement de consultation.
Code CPV principal	71200000 - Services d'architecture
Forme	Division en lots : Non
Conditions de participation	

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Critères de sélection des candidatures :

Selon Règlement de concours au stade des offres

La prestation est réservée à une profession déterminée.

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

Architecte ; Bureaux d'études techniques

Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer

Nombre minimal envisagé : 1 et nombre maximal : 3

Nom des participants déjà sélectionnés

1. Selon règlement de consultation

Récompenses et jury

Une ou des prime(s) sera/seront attribuée(s) : Oui
une prime de 10 000 € HT selon les conditions du règlement de consultation

Détail des paiements à verser à tous les participants

Se reporter au Règlement de consultation.

Contrat faisant suite au concours

Le lauréat ou l'un des lauréat du concours devra/devront être attributaires(s) des contrats de services faisant suite au concours : Oui

La décision du jury est contraignante pour le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice : Non

Critères d'évaluation des projets

Qualité de la réponse au programme

Compatibilité du projet avec l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux

Renseignements

Correspondre avec l'Acheteur

Documents

- Règlement de consultation
- Dossier de Candidature des Entreprises

Candidatures

Remise des candidatures le **11/07/22 à 12h00** au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Fonds

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Oui

Références du ou des projet(s) et / ou programme(s) :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Clermont-Ferrand

6 cours Sablon

63033 Clermont-Ferrand Cedex 01

Tél : 04 73 14 61 00 - Fax : 04 73 14 61 22

greffe.ta-clermont-ferrand@juradm.fr

Envoi le 22/06/22 à la publication